

# LES AMIS DU VIEUX LAVAL

[www.lesamisduvieuxlaval.fr](http://www.lesamisduvieuxlaval.fr)

L'A.V.L. est à l'image de nos quartiers, elle est plurielle et riche de la liberté de ton de chacun. La participation citoyenne active à l'assemblée générale nous a permis de progresser. Bien que la décision de l'association d'ester en justice ait été entérinée par le juge du tribunal administratif de Nantes, nous allons naturellement répondre au souhait émis par l'un de nos amis en faisant évoluer nos statuts.

Veillez trouver ci-joint le mot du président lu lors de l'assemblée générale, et l'article de Ouest-France en date du 7/02/2011.

---

## Assemblée générale des AVL 2011

### 1- L'identité des AVL

On peut nous caractériser par notre indépendance et notre autonomie.

C'est ainsi que nous mettons un point d'honneur à ne pas demander de subventions. Les présidents successifs de l'association ne se sont pas servis de leur fonction comme d'un tremplin à la politique locale. Et enfin, durant 23 ans, nous n'avons pas changé au gré des majorités en place.

Forts de notre organisation, de notre représentativité et d'une expérience de plus de 20 ans, nous sommes naturellement un relais entre la population et les élus. En revanche, nous serions heureux d'être plus sollicités et de faire bénéficier de notre présence et de nos informations et cela en amont des décisions. (arguments déjà avancés en 2004).

### 2. Nos objectifs

Ils peuvent être résumés à travers ces trois mots :

- être acteur citoyen dans la cité
- préserver le patrimoine, le mettre en valeur
- faire connaître, faire vivre
- être acteur citoyen dans la cité

Notre association repose sur plus de 200 adhérents répartis sur les quatre paroisses de Laval. Grâce au travail de M. Bernard Robert, nous avons un site internet qui a reçu 5000 visites depuis sa création, et nous touchons 350 foyers à chacune de nos communications. Notre opération Facebook pour

sauver les arbres du square de Boston a regroupé 200 autres amis. Nous sommes comme Monsieur Jourdain, nous faisons de la participation citoyenne naturellement.

En amont de toutes prises de décision, il serait intéressant que les responsables sollicitent les avis des Associations représentatives. Nous pourrions prendre l'exemple des arbres du square de Boston. Sans revenir sur les détails de l'affaire, nous avons tous souffert d'un déficit d'échange en amont de la prise de décision.

Autre exemple : Monsieur Landry, au nom de l'association, a cherché à rencontrer des élus pour discuter de problèmes des nouvelles poubelles dans la vieille ville. Il n'a pas réussi à obtenir de rendez-vous. C'est dommage car nous connaissons les difficultés du terrain et sommes prêts à apporter notre aide citoyenne. Ça pourrait éviter beaucoup de malentendus.

- Préserver le patrimoine, le mettre en valeur

L'exemple des arbres nous montre l'importance de la ZPPAUP et de son respect. Un des graves problèmes soulevés par l'affaire des arbres de Boston est le non respect de la réglementation. Quand un habitant change une fenêtre, il respecte la réglementation.

Dans cette affaire, le bureau de l'association a décidé d'intervenir car il y avait remise en cause du patrimoine par l'autorité elle-même. C'est la raison essentielle qui nous a conduits d'ester en justice.

Nous n'avons pas pu suspendre l'abattage car il était déjà entamé, par contre la justice doit rendre son avis sur la replantation à l'identique des arbres. Le verdict est attendu fin de l'année 2011.

Vous avez bien compris que nous nous sommes très favorables à une réglementation qui donne des règles pour éviter les abus. Nous sommes surpris que les modifications de la réglementation (qui ont été décidées il y a environ 6 mois) n'aient pas été promulguées. Si la Mairie décidait une remise à plat totale de la ZPPAUP, nous souhaiterions évidemment être partie prenante dans la discussion préalable. Mais d'un point de vue général, nous ne souhaitons pas cette remise à plat (révision) de la réglementation qui est un processus lourd et coûteux. (au moins 30000 euros de frais la charge du contribuable)

- Faire connaître

Tout d'abord, le patrimoine ne s'oppose pas à la modernité. Notre patrimoine est une chance notamment économique, si on y investit. Pourquoi ne pas mieux profiter de l'image du Douanier Rousseau, mondialement connu ? On peut aussi se demander pour quelle raison l'office du tourisme ne va pas être installé au centre de la vieille ville (au château neuf par exemple ?) ou alors pourquoi n'occuperait-il pas un bateau-lavoir (économie et utilité) ? Notre association milite pour la restauration de bâtiments symboles (porte Beûcheresse).

- Faire vivre

Nous avons la chance de vivre dans des quartiers où il y a une grande mixité de population, et donc de la convivialité. Mais c'est un équilibre fragile. On assiste à une perte de vitalité démographique (fermeture de deux écoles maternelle et primaire Jeanne d'arc et Enfant Jésus) et à quelques signes

de ghettoisation avec la multiplication de petits embarras de la vie quotidienne. Nous sommes intervenus pour demander que Méduane Habitat investisse dans de vieilles maisons pour reloger des familles.

Le dynamisme commercial permet l'animation d'une ville et participe à la qualité de nos quartiers. Nous cherchons à défendre le commerce et à promouvoir le marché. C'est ainsi que nous réfléchissons en ce moment sur le dossier de l'aménagement de la place de la Trémouille. C'est un sujet dont nous pouvons débattre à la suite de cet exposé.

Nous sommes face à un problème récurrent concernant le stockage des voitures au centre-ville. Nous devons surmonter une contradiction : ne pas engorger la ville de voitures mais permettre aux gens qui vivent et travaillent ainsi qu'aux chalands d'approcher du centre.

Il nous apparaît que la seule solution est d'investir dans des places de parkings à proximité du centre (autrement dit, l'idée de navette à partir de parkings éloignés ne fonctionne pas). Les endroits possibles peuvent être place de Hercé, le square de Boston, place Hardy de Lévaré, et en rêvant, place du 11 novembre. Nous regrettons vivement que l'opportunité de créer des parkings sous la médiapôle ait été ratée.

Le projet de mise en valeur du Château neuf (qui consiste à abattre les grilles et le mur donnant sur la place de la Trémouille) est très intéressant. Nous l'avons défendu il y a deux ans. En revanche, nous sommes particulièrement inquiets de la disparition de la quasi totalité des places de parkings à cet endroit. De nombreux commerces font plus de 50% de leur chiffre d'affaire avec la clientèle de passage qui n'habitent pas le centre ville. Il est donc absolument nécessaire que la mairie trouve une alternative avant d'exécuter le projet.

- Une demande pour faire vivre le tissu associatif, base de toute vie citoyenne.

Notre association notamment ne peut pas organiser les activités qu'elle souhaiterait car il y a un manque criant de salle. Ainsi, on ne peut plus organiser les conférences. Nous avons fait des propositions avec la salle au-dessus de la médiapôle. Jusqu'à ce jour, elle est restée sans réponse.

- Conclusion

Le centre de Laval n'appartient pas à ses habitants mais à tous les Lavallois, voire à tous les Mayennais. Il participe à l'image de la cité. Ce n'est pas un hasard si des spécialistes en communication sont allés rechercher notre cher léopard pour le replacer dans le nouveau logo. (on a bien fait là le lien entre une certaine modernité et un millénaire d'histoire).

Le cœur de notre ville est un lieu symbole important. Ne pas le mettre en valeur serait un gâchis pour tous.

## Les Amis du Vieux-Laval inquiets pour les parkings



Les Amis du Vieux-Laval sont favorables à la suppression des grilles du Château-Neuf, mais ils sont inquiets de la disparition programmée des parkings, place de la Trémoille.



**L'association sera vigilante sur le réaménagement prévu devant le Château-Neuf. Notamment sur la question du stationnement.**

Les Amis du Vieux-Laval ont beaucoup fait parler d'eux, ces derniers mois, en attaquant la municipalité en justice pour avoir abattu les platanes du square de Boston. « **Le règlement imposé par la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) n'a pas été respecté** », a rappelé Guy Juillet, président des Amis du Vieux-Laval. **Nous n'avons pas pu suspendre l'abattage. Par contre, la justice doit rendre son avis sur la replantation éventuelle des arbres à l'identique** ». Ce jugement est attendu fin 2011.

Mais samedi soir, lors de l'assemblée générale de l'association, trois membres du conseil d'administration ont fait connaître leur malaise quant à cette décision prise par le bureau. « **Les statuts de l'association imposent qu'avant une telle décision, le conseil d'administration soit réuni. Or, j'en suis membre, j'étais opposé à l'idée d'attaquer en justice et on ne nous a pas demandé notre avis** », s'est offusqué l'un des adhérents. Un point de vue repris par quelques autres membres. « **De tout temps, l'association a fonctionné ainsi. C'est le bureau qui prend les décisions, surtout quand il y a urgence** », a répondu le président. Afin d'éclaircir ce point, une commission sera réunie pour envisager une modification des statuts de l'association.

La salle de la Médiapole

Après les platanes, les Amis du Vieux Laval ont l'intention de se pencher sur la place de la Trémoille. « **Le projet de mise en valeur du Château-Neuf, qui consiste à abattre les grilles et le mur donnant sur la place, est très intéressant. Nous y sommes favorables**, a souligné Guy Juillet. **En**

revanche, nous sommes très inquiets de la disparition de la quasi-totalité des places de parkings à cet endroit ». L'association craint que ce projet pénalise les commerçants et nuise au dynamisme du secteur. Pour le président, la seule solution est d'investir dans des places de parkings à proximité du centre, « **sous la place de Hercé, le square de Boston, la place Hardy-de-Lévaré ou pourquoi pas, rêvons un peu, place du 11-Novembre** ». Il a regretté qu'un parking souterrain n'ait pas été conçu sous la Médiapole lors de sa conception.

Autre besoin criant dénoncé par l'association : celui de locaux permettant aux associations de se réunir. Là encore, l'association s'interroge sur la Médiapole. « **Au deuxième étage, une grande salle appartenant à la Ville a été conçue. Pourquoi n'est-elle pas mise à disposition des associations** ». Enfin, les Amis du Vieux-Laval ont profité de l'assemblée pour élire leur bureau. Les anciens membres ont été reconduits et deux nouveaux font leur entrée : Jean-Yves Gougeon et Hervé Garlantezec.

**Solange ESTEVES. Ouest-France**

[www.lesamisduvieuxlaval.fr](http://www.lesamisduvieuxlaval.fr)

[www.lesamisduvieuxlaval.fr](http://www.lesamisduvieuxlaval.fr)